

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus que quelques jours pour les particuliers pour déclarer leurs biens sur GMBI, les grands propriétaires de biens étant encore à venir, et on est loin du compte.

Depuis l'ouverture de GMBI en août 2021, la campagne de communication de la DG a été bien en dessous des moyens que sait se donner l'administration pour faire accepter ses réformes. Depuis des mois, la CGT Finances Publiques fait remonter les problématiques techniques et alerte quant à l'élaboration des rôles d'impôts locaux.

Les réformes successives n'ont fait qu'accumuler des charges de travail supplémentaires pour les agents au détriment du service public.

Avec le transfert des taxes d'urbanisme à la DGFIP, l'administration introduit une nouvelle charge dans ses services fonciers, mais avant le transfert des agents compétents.

A ce jour très peu de déclarations ont été injectées dans nos bases concernant la Taxe d'Urbanisme, entraînant un retard de traitement pour les collectivités et faisant craindre un énorme afflux quand la DGFIP aura résolu ces problèmes techniques.

Avec le foncier innovant, l'administration charge l'Intelligence Artificielle de remplacer l'œil humain pour détecter des constructions, mais les agents doivent quand même valider ces détections.

Avec GMBI, la fiabilisation des occupations repose sur la bonne volonté des contribuables, mais ceux-ci sont désemparés face à cette obligation et c'est désormais aux agents de servir ces renseignements et de recevoir les milliers de personnes qui se déplacent.

Ces soi-disant « modernisations » reposent sur les services fonciers, les services des impôts des particuliers et les services d'accueil en général.

Les milliers de suppressions d'emplois (plus de 31000 depuis 2008) qu'a supportées la DGFIP depuis 20 ans fragilisent ces services qui ne sont plus à même d'absorber de telles campagnes où, malgré ce qu'avance l'administration, les moyens techniques ne suppléent pas le manque de personnel.

A ce jour, et malgré le délai d'un mois supplémentaires pour déposer accordé aux contribuables, la situation est loin d'être revenue à la normale. L'accueil physique, les mails et le téléphone restent largement supérieurs à la normale et tous les contribuables n'ont pas déclaré. Les services concernés sont encore en souffrance pour absorber ce supplément de travaux qui entraîne un retard dans le traitement des autres tâches.

Les grands propriétaires de logements ont commencé eux aussi à déposer et déjà des difficultés apparaissent dans le traitement des fichiers envoyés (problème de prise en charge, mails envoyés par erreur...).

La CGT Finances Publiques souligne la responsabilité de l'administration en tant qu'employeur. Elle doit être garante de la santé de ses agents, qui subissent depuis plusieurs mois de multiples problèmes liés aux évolutions incessantes des systèmes d'information et des applications et à l'introduction de nouvelles technologies et d'applications qui dysfonctionnent de façon récurrente.

Contact : Frédéric SCALBERT Secrétaire national : 06.22.68.64.93